

CONSEIL D'ADMISTRATION DU 8 OCTOBRE 2016 à LA ROCHELLE

Présents: Mmes Sylviane ANNONIER, Christiane CAHUZAC, Christiane COIGNET, Mrs: Jacques BOISNARD, Gérard CARREAU, José CERVERA, Francis CHEVALIER, Gérard CORNET, Daniel DELAUNOIS, Roland DESFORGES, Raymond GOHIER, François GRIMMEISEN, Patrick HAMART, Jean-Louis MATTEI, Jean-Claude MEYRAN, Antoine TEXIER.

Absents Excusés: Mrs Philippe BIDEL, Philippe COUFFY, Roland DANO, Régis DUPERRIER, Alain JACOB, Ahcene SACI, Michel SALABERRY, Jean-Jacques VEROUL.

Invités : Francis DUBES (Handi Voile), Noël DUFOIS (Handi Voile, excusé), Christophe DUNOYER (Expert-Comptable de la LVNA), Maxime FROUIN (excusé), Georges KHLEF (CRA), Cédric LEROY (CTN, coordinateur des CTS et salariés de la LVNA), Claude PEUDUPIN (CDV17), Patrick MAURIN (Pôle France), Marc REINE (CTS, excusé), Gildas TREGOUET (CTS).

Ordre du jour :

- 1- Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 30 juin.
- 2- Commission Sportive:
 - a) Voile Légère: Rapporteurs Patrick HAMART et Roland DESFORGES
Analyse des résultats sportifs 2016.
Compte-rendu de la Commissions Sportive du 22 septembre 2016 et validation du règlement sportif.
Compte-rendu des réunions de validation des calendriers sportifs du 6 octobre.
 - b) Voile Handi: Rapporteur Noël DUFOIS
Présentation de la pratique
Développements possibles
 - c) Voile Habitable: Rapporteurs Michel SALLABERRY et Jean-Claude MEYRAN
Analyse pratique 2016.
Perspectives 2017.
 - d) Présentation relations Pôle Espoir/Pôle France par Patrick MAURIN, Président du Pôle France.
 - e) Synthèse de la réunion du 6 septembre 2016 des cadres techniques de la Ligues et des cadres fédéraux avec présentation du projet de réflexion sur le projet sportif de la Ligue pour 2017/2020, présentée par Cédric LEROY CTN.
- 3- Commission Financière: Rapporteurs François GRIMMEISEN et Daniel DELAUNOY. Point d'étape.

PAUSE REPAS

- 4- Commission Développement: Rapporteurs José CERVERA et Claude PEUDUPIN
 - a) Rendu de la situation actuelle
 - b) Présentation et débat sur les pré-orientations possibles.
- 5- Vie Fédérale: Rapporteur Christiane CAHUZAC
 - a) Point d'étape sur les licences
 - b) Compte-rendu sur le Conseil des Ligues des 16 et 17 septembre 2016
 - c) Compte-rendu de la Commission Féminine du 18 septembre 2016
- 6- Questions diverses.

Raymond commence par remercier les participants de leur présence en nombre. Il nous propose de faire un tour de table de présentation (voir en entête la liste des présents).

APPROBATION DU PV DU CA DU 30 JUIN 2016 : François souhaite que soit précisé dans ce rapport, qu'il a voté contre la gestion plurielle du logiciel comptable.

Adoption, après correction, du compte-rendu par 15 voix pour et 1 contre.

COMMISSION SPORTIVE :

Analyse des résultats 2016 : Patrick HAMART prend la parole. Il rappelle les quatre sites des Championnats de France Espoirs et Minimes :

Extrême Glisse du 20 au 26 août à Marseillan: Il n'a pas été couru faute de vent.

Minimes du 9 au 14 juillet à l'ENSVS : De très bons résultats, même si ce n'est pas sur tous les supports :

Optimiste Fille: 3° Marguerite LEJEUNE de la SRR.

Tyka Open : Le podium avec l'EVR et Saint Georges Voiles.

Au palmarès des Clubs : 4° l'EVR, 5° Saint Trojan, 8° Saint Georges Voiles, 9° CV Pyla/Mer,

Bic 293 D : Résultats plus moyens :

Pour les garçons : 1° néo aquitain Jules CHANTREL de la SRR est 12°, Armand GENEVOIX 18° de la VLG.

Pour les filles : pas de podium mais une place de 6° pour Manon PIAZZANA du CV Angoulins.

Flotte Collective Double Open (RS FEVA) : 8° Tom JONCHERAY et Maël VIVIER du CN Claouey suivis à la 9° place par Ulysse MAINIL et Tanguy BARRET des Régates de Royan, et de deux autres équipages régionaux aux 11 et 12° places.

Flotte Collective Glisse Garçon (Open Bic): Notre premier coureur est 11° Nathan FAFIOTTE du CN Claouey.

Flotte Collective Glisse Fille (Open Bic): Une 3° place pour Marie BOUTAREL du CV Cazaux Lac, plus deux places de 11° et 13° pour des coureuses de Cazaux.

Flotte Collective Dériveur Solitaire Garçon : Une 13° place pour Mathéo MAHE du CV Sanguinet.

Flotte Collective Dériveur Solitaire Fille : Alix BRU du CV Cazaux Lac prend la 6° place.

Flotte Collective Catamaran : L'équipage Sandy LAMY et Mathilde POITEVIN de Saint Trojan se classent 7° devant un peloton du CN Arès aux 9, 10 et 11° places.

Espoirs Glisse du 13 au 19 août à l'YCPR Marseille : Nous avons d'excellents résultats :

15.5 Open : Dans le top 10 nous avons Clément GALLIACHE et Pauline DERVIEUX de la SRR vice-champions, puis Armand CLABON et Camille MONTASTIER du CN Arès à la 5° place, Maxime MAZEAU et Tristan PARISOT de Saint Georges à la 7° place, Max BARDOU et Yohann ALLIROT à la 8° place suivis de deux équipages néo-aquitains aux 11 et 12° places.

SL 16 F/M : Champions Louis FLAMENT et Charles DORANGE de la SRR, suivis d'Enzo BEVILACQUA et Louis MEVELEC de la SRR 6°, Océane LAUGE et Morgane LORMAN NOGUE du CN Ferret 8°. Deux autres équipages régionaux finissent aux 12 et 13° places.

SL 16 Mixte : Champions Clément CRON de la SRR et Alizée LAMBERT du CV Pyla/Mer, le bronze pour Louis DARTIGUELONGUE et Cloé LAVERGNE du CV Pyla/Mer, suivis à la 8° place par Julia REY et Alexandre PAWLICOWSKI du CN Meschers, eux-mêmes suivis par Justine RIGAUD et Adam JAZIRI du CV Pyla/Mer.

Bic 293 D Garçon : Champion Fabien PIAZZANA du CN Angoulins, Bronze pour Matéo DUSSARP de la SRR et Noë DORIN du CN Couardais Goisil à la 4° place.

Bic 293 D Fille : La première coureuse régionale pointe à la 15° place c'est Flavie ALLARD du CN Angoulins.

RS :X 8,5 Garçon : Champion Camille BOUYER du WC Couardais.

RS :X 8,5 Fille : Médaille de Bronze pour Lucie PIAZZANA du CN Angoulins suivie de Rachel CHAPOT de la SRR et de Camille OLIVIER et Océane MONTAUT elles aussi du CN Angoulins aux 5, 6 et 7° place.

29er : C'est les premières régates de nos coureurs régionaux, donc 14° place pour Jules et Léo TECHENEY du CN Taussat Cassy et 20° place pour l'équipage Noémie FABAS/Alicia NAUZE du CN Biscarrosse Olympique et du YC Landais.

Open 570 : Une place de 6° pour l'équipage de la SRR : Thomas GALLIACHE, Jérôme VAUFRET et Valentin MASSU. Une place de 7° pour l'équipage composé de Swann HAYEWSKI de la SRR, Camille MARTEAU du CV Bordeaux et Romain AUGER du CN Claouey.

Patrick passe ensuite la parole à **Roland**.

Espoirs Solitaire Equipage du 20 au 26 août à Martiques :

420 Fille : Championnes Violette DORANGE et Camille ORION de la SRR.

420 Garçon/Mixte : Médaille d'argent pour Enzo BALANGER et Gaultier TALLIEU-GUEYDAN du C N La Tremblade. A la 14° place nous retrouvons les champions des SL 16, Louis et Charles de la SRR.

Laser Standard : Thomas PIOTROWSKI du CV Bordeaux termine 16°.

Laser Radial Garçon: Arnaud JANITOR du l'ASPTT La Rochelle prend la 11° place, suivi à la 12° place par Romen RICHARD de la SRR.

Laser Radial Fille : Notre seule représentante Victoria DELANNOY des Régates de Royan termine à la 24° place.

Laser 4.7 Fille : Nous avons Hortense SANZ-DARRACQ du CV Arcachon qui termine 9° du Top 10 et Manon ETIENNEY de l'ASPTT de La Rochelle à la 15° place.

Laser 4.7 Garçon : Yvan BEAUFILS du CN Claouey prend la 13° place.

Flotte Collective Longtze : Nous n'avions qu'un seul coureur régional Hugo FEYDIT du CN La Tremblade, dont l'équipage a terminé 13°.

Raymond reprend la parole pour être positif note que selon les critères retenus, la Ligue de Voile Nouvelle Aquitaine se retrouve pour le nombre des médailles en 2° position (médailles d'or : PACA 7, NA 6, Bretagne 5) et 3° (total médailles) derrière PACA (21), la Bretagne (20), La Nouvelle Aquitaine (15). Autre point de satisfaction : la présentation de délégations unifiées et coachées par des entraîneurs issus des trois anciennes ligues. **Patrick** souligne la bonne cohésion et entente entre ces derniers. **Gildas** interpellé par **Patrick** confirme les dires et rajoute la volonté de mieux préparer encore les championnats 2017, avec la présence des coaches des championnats, aux entraînements d'avant championnats.

Conclusion de **Raymond** sur ce chapitre « Bravo et merci à tous »

Intervention de Cédric LEROY : Il commence par nous retracer son parcours : Nommé en 1999 déjà en Aquitaine, puis 10 ans de CTR à La Rochelle. **Le Président CHAMPION et le DTN Jacques CATHELINEAU** l'ont nommé pour un premier temps, sur l'élaboration du projet 2017 – 2020 de la Ligue, puis dans un deuxième temps pour vous accompagner et vous aider à coordonner votre grande équipe de techniciens. Outre ses missions d'entraîneur et de référent des Pôles Espoir et France, son travail auprès de la LVNA serait d'un quart temps. « J'ai avec les CTR et les salariés de la ligue des réunions régulières jusqu'en décembre de mise en place du projet. J'espère pouvoir vous présenter fin décembre début janvier un projet ambitieux pour l'olympiade 2017-2020, pour que vous donniez validation et avoir ensuite la capacité de mettre ce schéma en œuvre, et vous, de votre côté de le défendre auprès du Conseil Régional, de la DRJSCS. Et de vos partenaires financiers.

Sur l'élaboration du projet, nous en sommes à la méthodologie, la mise en œuvre et il va nous falloir prendre contact avec les clubs, pour leurs développements et celui de la Voile sur tout le territoire. Ne pas oublier que la cheville ouvrière c'est nos clubs, que la Nouvelle Aquitaine est composée de trois territoires.

A l'heure actuelle mon objectif c'est que le projet de ligue soit monté en temps et en heures pour pouvoir le défendre auprès de nos autorités de tutelle ».

Puis **Cédric** nous met sur écran le schéma de la politique fédérale (voir Projet de secteur en fichier annexe) projet défendu auprès du ministère. En petit figure à partir de la droite le Pôle France sous l'autorité de la FFVoile par le DTN (40 personnes concernées). Puis vient le Pôle Espoirs avec l'accès au Haut Niveau où vu le cahier des charges, la marge de manœuvre des élus est très faible (une centaine de coureurs concernés). Sur le gros pavé de gauche « Pratique de Masse : Accessibilité nous n'aurons pas ou peu d'influence. La problématique centrale est sur le pavé Pratique compétitive : Adhésions (Equipes de Club et PER). Le constat est que nous avons 3 territoires structurés historiquement de façon différente. Il nous faut trouver les liaisons, les mettre en avant et travailler autour de l'existant et répondre à la demande, pour que dans un premier temps les passerelles soient posées. Pour illustrer son propos **Cédric** prend l'exemple de la pratique catamaran: structurée vers un jeune public en Poitou-Charentes, pratiquée par des adultes en Aquitaine, ce qui aurait pour conséquences des régates de ligues à 100 bateaux. « Quels clubs peuvent organiser une telle épreuve ? Si oui, en a-t-on suffisamment sur tout le territoire ? Est-il raisonnable de faire des inter-séries en Aquitaine et des SL de classe jeunes en Poitou-Charentes? Bien sûr des régates communes sont envisageables dans l'avenir. Nous allons tester différentes formules. Mon rôle est de vous aider à faire en commun, pas de vous maintenir chacun dans votre territoire. Ce n'est pas simple et cela va prendre du temps.

N'oublions pas dans ce schéma les handi et la pratique féminine qui vient s'insérer en transversal. Il faut distinguer la typologie des populations, les projets et les grands axes.

Aujourd'hui nous avons l'idée d'ouvrir un questionnaire très simple auprès de nos clubs pour avoir leurs ressentis sur les différents secteurs. En fonction des réponses, nous verrons vers quels projets nous tourner. Si nous travaillons sans les clubs, notre travail est voué à l'échec. C'est eux qui font la voile tous les jours. Cette enquête devrait partir dans les clubs très rapidement. Nous ferons ensuite la synthèse des retours et vous proposerons des solutions. Bien entendu il faudra que le nombre de participation à cet audit soit significatif pour que nous puissions en tenir compte. L'idée aussi c'est que les clubs aient des référents par secteur».

Suite à la question sur la baisse des jeunes sportifs de **Jacques, Cédric** affirme que la perte au niveau néo-aquitaine n'est rien par rapport à la perte nationale. Elle est pratiquement stable.

Ensuite quelle voie choisir entre la voile loisir et la compétition ? **Cédric** redit que la voile compétition c'est le niveau ligue. Effectivement il y a moult chose à développer sur le niveau critérium et le niveau club.

«La pratique compétitive n'est pas une finalité en soit. Notre but reste l'animation dans les clubs et des licenciés».

José fait part de son envie en tant qu'élu de participer à l'élaboration du questionnaire, pour pouvoir en tirer un projet sur 4 ans. **Cédric** lui répond qu'il est pris par le temps. Le dossier doit être bouclé pour le début janvier.

« Nous allons monter un plan sur 4 ans qui vont nous générer des budgets qu'il nous faudra bien présenter et défendre à nos bailleurs. »

José revient sur l'information qui sera donnée aux élus, car c'est bien eux qui vont diriger la Ligue.

Cédric pensait qu'un projet de politique de la Grande Ligue que lui a transmis **Alain JACOB**, avait été adressé à la Région. **José** prend la parole pour expliquer que ce n'était pas le projet de la Ligue ALPC de Voile, mais un document ayant pour mission de montrer le potentiel de la Voile dans la Grande Région, comme acteur de développement de façon à ouvrir le regard des futurs candidats à la présidence de la Région ALPC, sur les actions de la Ligue de Voile.

« Pour faire le parallèle avec ce qui se passe à la FFVoile, le CA écrit un projet politique avec des orientations et après le DTN écrit un projet quadriennal au ministère en phase avec le projet politique. A ce jour les orientations politiques que j'ai, se sont celles de ce document »

Raymond prend la parole pour dire que ce document a été rédigé à l'automne 2015, qui n'avait pas vocation à être un projet de ligue, puisque cette dernière n'était pas constituée. Il n'a jamais été validé par qui que ce soit comme projet politique de la Ligue.

Cédric insiste sur le fait que lui soient remontées rapidement les orientations politiques de la Ligue pour qu'il les intègre au projet technique. Les réunions de travail sont ouvertes à tous. Il faut malgré tout aller vite. Mais le projet ne va pas tout figer pour 4 ans.

Patrick fait remarquer qu'à part **Gildas**, aucun technicien de l'ex aquitaine ne participe à ces travaux. **Cédric** lui répond la mise en réseau de l'intégralité du territoire et de l'intégralité des acteurs. **Jacques** souligne que les membres du CA présents à cette réunion ne sont pas élus mais nommés par la FFVoile et que peut-être le prochain CA élu en 2017 n'approuvera pas les options prises actuellement. **Cédric** lui répond que le problème est le même au niveau fédéral, et pourtant le DTN et son équipe travaille sur le projet 2017-2020. Il confirme à nouveau que la présentation de son schéma n'est que la représentation de la logique fédérale sur les 4 grands secteurs : l'accessibilité, l'adhésion, l'accès au Haut Niveau et le Haut Niveau. Il n'a « décliné aucune orientation politique .Dans les ligue nous sommes là pour mettre en place la politique de la FFVoile avec certaines ouvertures. Mais nous n'allons pas aller dans les détails Par contre si vous n'avez pas de projets, vous n'aurez plus de financements (Conseil Régional, DRJSCS et partenaires privés). Rien ne vous empêche de faire des avenants pour les années à suivre ».

Christiane COIGNET renchérit en disant que nos partenaires financiers demandent les projets fédéraux.

Cédric reprend la parole pour nous dire qu'il attend de connaître nos projets et orientations.

Christiane pense qu'il nous faut rapidement un projet similaire à celui de la FFVoile, dans les gros titres. Après acceptation de la Région nous pourrions discuter.

Cédric revient sur le questionnaire en disant qu'il sera validé par le Président de la Ligue. Le constat est fait de la mauvaise communication entre entraîneurs salariés et membres du CA.

Cédric demande à ce que l'information circule.

Il enchaîne avec l'organigramme des élus en construction (Voir en PJ). Il y a quand même urgence à mettre en concordance un organigramme fonctionnel des élus avec les responsables techniques par secteur. **Raymond** n'a pas souhaité communiqué le squelette de l'organigramme tant qu'il n'y avait pas les explications de **Cédric devant le CA**. **Cédric** précise bien que vu les élections de février, l'organigramme actuel n'est que temporaire. Il demande si les deux secrétariats ont des tâches bien définies. **Christiane CAHUZAC** répond : Commission Sportive et Formation à **Annik** et Développement et Communication à **Aurélie** (page 3 du PV du CA du 30 juin à Talence). Sur ce

Cédric déclare la fin de son intervention. Il transmettra le questionnaire pour validation avant l'envoi dans les clubs.

INTERVENTION DE CHRISTOPHE DUNOYER Expert-Comptable de la Ligue Nouvelle Aquitaine:

Tout d'abord **Raymond** donne la parole à **François**.

Ce dernier nous rapporte sa réunion de travail avec **Monsieur DUNOYER**. L'objectif était de définir 3 points :

- Quelles sont les techniques à mettre en place pour obtenir un seul bilan.
- Réfléchir sur un programme en ligne avec consultation de la comptabilité possible par plusieurs personnes habilitées
- Comme s'y prendre pour une comptabilité analytique.

Monsieur DUNOYER prend la parole pour dire qu'il faut d'abord clôturer l'exercice 2016. « Au niveau des comptes nous aurons bien 3 bilans et il nous faudra faire un agrafage des 3 comptes pour présenter les comptes globaux de la ligue.

L'important c'est que la comptabilité analytique permet une comptabilité par secteur, dont nous avons besoin pour nos dossiers de demandes de subvention ». **François demande à ce que les balances des anciennes ligues lui soient transmises avant le 10 janvier pour intervention entre autre du Commissaire aux comptes.**

« Pour 2017 les enjeux seront différents: réorganisation de la compta générale et mise en place de la compta analytique. Cette dernière dépendra effectivement des orientations politiques de la Ligue. Il y aura plusieurs impératifs :

- Consultation en temps réel par les différents sites et selon les différentes autorisations.
- Méthode de tenue de la compta. Pour l'ancien Limousin nous avons une compta très simplifiée, pour l'ex Aquitaine, c'était une compta de trésorerie et l'ex Poitou-Charentes qui avait une comptabilité d'engagement. **Daniel** rectifie les dires de **Monsieur DUNOYER** en affirmant que nous avons cette même méthode en ex Aquitaine ayant un logiciel identique à celui en prévision (Connect Contact).
- Lieu de la tenue de la comptabilité. **Mon conseil est l'existence d'un seul site.**

Le coût serait de 34€/mois plus 210€ d'installation du logiciel HT (soit 723€ TTC au total). Bien entendu nous vous proposerons une démonstration.

L'enjeu va rester l'organisation. Qui va être responsable, qui est ordonnateur, y aura -t-il des délégations de paiement par secteur, qui va contrôler, qui va rendre compte... ? Il va falloir définir quel site sera le centralisateur de l'information.

Daniel prend la parole pour dire que deux sites de gestion, lui paraissent difficiles à maintenir. Le siège de la ligue étant à Bordeaux et la compta à La Rochelle, il mesure les aléas et se déclare incompetent. **Monsieur DUNOYER** propose la mise en place de procédures. Il a bien compris que les lignes budgétaires n'étaient pas encore définies.

Daniel revient sur l'hypothèse de deux points de saisie. **Monsieur DUNOYER** confirme qu'il n'a travaillé sur notre dossier que sur un seul site d'entrée qu'il pense plus judicieux en termes de responsabilité. Il est évident que suivant l'équipe dirigeante, le site pourra changer de lieu géographique, la solution étant dans un changement des habilitations. Sur ce **Monsieur DUNOYER** nous quitte.

Raymond reprend la parole pour dire qu'il est désolé de devoir revenir sur la décision du CA du 30 juin dernier, il nous demande de voter une nouvelle décision sur la comptabilité de la Ligue.

Après de longs échanges de points de vue, nous passons aux votes des décisions suivantes :

1 - Etes-vous pour un seul site pour les entrées et les sorties des opérations comptables et archivages?

Adopté à l'unanimité des votants présents, sauf un (Roland s'étant absenté).

2 – Création d'une adresse de facturation au site des traitements comptables (à La Rochelle actuellement).

Adopté à l'unanimité des votants présents, sauf un (Roland s'étant absenté).

Puis **Raymond** nous propose de faire la pause déjeuner.

A la reprise de séance, **Raymond** donne la parole à **Francis DUBES, en charge de la Commission Handivoile en Aquitaine.**

« Merci de votre invitation pour le Handivoile. Je vais vous exposer les actions faites en Aquitaine, mais dès aujourd'hui je prends langue avec mes homologues limousin et picto-charentais, pour développer la mixité Handivalide. Nous avons une vingtaine d'enfants de moins de 14 ans qui vivent dans les communes du Sud Bassin d'Arcachon qui résident pendant la semaine à l'IME

d'Eysines (banlieue de Bordeaux), et qui rentrent chez eux le week-end. Nous sommes en train de démarcher cette structure pour une sensibilisation à la découverte de la Voile. Nous avons également réalisé un questionnaire auprès de tous les clubs aquitains (11 réponses sur 42) sur les difficultés d'accueil du handicap (Finances, Personnel, structure inadaptée, etc...) Voir en annexe. Je suis à votre écoute pour vous aider dans le montage de vos projets (CNDS et autres).

12 clubs aquitains pratiquent le Handivoile.

Actions sur les moyens humains qualifiés (diplôme FFVoile Educateur Handivoile) 3 techniciens plus 14 bénévoles de club. (Diplôme Accompagnateur Handivoile).

Formation des professeurs de sport sur le Handivoile avec l'UNSS (17 formations).

8 BPJEPS titulaires du CQHP plus 3 titulaires de l'AQSA (handicap mental).

Francis a réussi à connaître la liste des établissements scolaires aquitains recevant des handicapés. Il continuera ses recherches sur les territoires limousins et picto-charentais.

Au niveau matériel des grosses unités qui sont des Echo 90 et autres...puis les Hansas et les Mini J.

Nous avons des possibilités d'aide au financement de ces bateaux avec le CNDS, et par mécénat.

Utiliser la passerelle entre la FFVoile et la FFHandi Sport qui sont liées par convention.

Correspondant Handivoile dans les clubs.

Création du label handisport.

Francis conclut sur la nécessité de développer le Handivalide.

Raymond donne ensuite la parole à **Roland** (en remplacement de Noël DUFOIS), toujours pour le Handivoile. Le championnat de France Handivalide a été organisé l'an dernier à La Rochelle.

Roland compte sur **Francis** pour dynamiser tout le territoire de la Nouvelle Aquitaine. Un club de La Rochelle fonctionne très bien et va s'affilier à la FFVoile, c'est le Cercle Handi Rochelais. Il possède 11 Mini J et 1 Echo 90. Ces bateaux se déplacent (Angoulins) et ont fait naviguer 150 personnes. Pareil à Rochefort. A lui seul et pendant la période estivale, l'Echo 90 a embarqué 550 personnes en « Découverte » plus 200 pratiquants. D'autres associations se sont rapprochées du Cercle Handi Rochelais : Ykaptart (200 handicapés), Labeljui (80 personnes), et Christophe SOUCHOT avec son 40.7 (120 personnes), l'association Voilivoilou de Poitiers (30 personnes). Au niveau des clubs nous avons 5 clubs : Poitiers, Chatellaillon, Angoulême, Ecole de Voile Rochelaise, Port-Maubert. Au niveau du Grand Pavois 250 personnes ont été embarquées sur l'Echo 90, et à la semaine du Nautisme à La Rochelle 420 autres personnes.

Francis fait remarquer que ce sont de bonnes actions, mais qu'en est-il de la suite ? **Roland** lui confirme que des personnes ayant découvert l'Echo 90 sont passées sur Mini J. au Cercle Handi Rochelais. **Francis** va aider les picto-charentais à étendre cette pratique. **Claude** fait part de sa déception sur les plans d'eau intérieurs. **Francis CHEVALIER** fait lui aussi part de ses difficultés à Saint Cyr et **Francis DUBES** veut aussi l'aider.

Raymond conclut ce chapitre en disant qu'il faut l'inscrire de plein droit dans le projet de **Cédric LEROY**.

Puis **Raymond** donne la parole à **Patrick MAURIN** en charge du Pôle France et du Pôle Espoirs de La Rochelle. **Patrick** préfère mettre à part le Pôle France qui est entièrement géré par la FFVoile. Il nous fait un petit historique des échelons de formation: tout d'abord les clubs, puis au-dessus le Centre d'Entraînement Régional. Depuis la dernière olympiade la FFVoile a mis en place les Pôles d'Excellence Sportive, d'où la création du Pôle Espoirs passerelle entre le Centre Régional d'Entraînement et le Pôle France: solution qui permet de mutualiser les moyens mis à disposition des coureurs et regrouper les niveaux.

La structure Pôle Espoir : par directive ministérielle le pouvoir est confié, pour le volet sport, au directeur du Pôle France. Actuellement nous avons 45 coureurs sur les séries ISAF. La sélection d'entrée se fait sur les compétences sportives et scolaires des impétrants (bons partout). Ensuite le travail consiste en un suivi médical (plus psychologue et kiné) annuel sur place. Le suivi scolaire est géré par les entraîneurs et les cadres du Pôle. Les coureurs ont aussi accès à l'entraînement physique sur place. Les meilleurs espoirs peuvent naviguer avec les coureurs du Pôle France comme partenaires d'entraînement.

Patrick revient sur le Pôle France où la sélection se fait au niveau national. Nous avons toutes les séries olympiques plus un Pôle d'Entraînement Régional Habitable qui ne concerne que les Mini 6.50. Aujourd'hui nous avons une flotte de 30 bateaux. Nous avons énormément de demandes, mais plus les moyens (manque d'entraîneurs). Suivi médical deux fois /an. Tous les coureurs du Pôle France sont partenaires d'entraînement de l'Equipe de France qui vient souvent s'entraîner à La Rochelle. Ils sont actuellement 35 athlètes dans ce pôle. En plus des formations données aux Espoirs, ils ont une formation Météo et une formation Jury très suivies.

Les financements du Pôle France c'est la FFVoile, le Ministère des Sports, la Ville qui est propriétaire des bâtiments, le Département, la Région et le privé.

Pour le Pôle Espoirs, il est financé par les inscriptions, les interventions des coaches Ligue. La FFVoile nous a retiré l'encadrement du match-racing.

Raymond reprend la parole pour glisser que la gestion administrative du Pôle Espoirs est souvent sujette à interrogation. Il explique que le Pôle Espoirs est rattaché au Pôle France en termes sportifs, puisque la Directrice Sportive (Solenne BRAIN) est la même pour les deux structures. Tout ce qui est gestion administrative est dévolu à la Ligue. Les subventions (environ 30 000€) du Pôle Espoirs viennent de la Région ex Poitou-Charentes. A nous d'aller défendre le dossier auprès de **Monsieur ROUSSET**, président de la Nouvelle Aquitaine.

Patrick MAURIN revient sur l'excellence du Pôle en mentionnant la médaille d'or de **Charline PICON** aux JO de Rio cette année et l'exemple motivant pour nos jeunes. Pour conclure il nous propose d'ouvrir le Pôle Espoirs aux stages et entraînements de ligue.

REGLEMENT SPORTIF 2017 - 2020.

Patrick HAMART ouvre la discussion. Le règlement sportif a été élaboré tout au long du mois de septembre. Les sélections qui sont faites pour les championnats Minime et Espoir sur plusieurs régates de la Ligue grade 5A, plus la Finale Régionale et plus une interligue de grade 4 début juin à La Rochelle pour les Optis et aux Sables d'Olonne pour les Lasers. Pour la sélection sur le France Flotte Collective, nous n'avons pas totalement finalisé le règlement. **Patrick** se pose la question du quota sur ce championnat. **Gildas** souligne la difficulté de fixer des sélectives, étant entendu que les coureurs qui participent à cette compétition briguent aussi des places sur les autres championnats de séries. Il propose une seule sélective en solitaire et en double, tout en disant qu'il fallait que nous nous conformions aux règles fédérales. Donc **Patrick** propose au CA de ne pas voter pour la Flotte Collective. **Gildas** compare les règlements de 2016 et de 2017

2015 - 2016 : Championnat par ancienne ligue sur plusieurs sélectives de ligue, le champion de la grande ligue était désigné après la Finale Régionale et les sélections aux championnats de France étaient aussi faites par ancienne ligue.

2016 - 2017 : Nous partons sur une logique Nouvelle Aquitaine avec la sélection aux France qui se fera sur tout le territoire régional avec, 3 épreuves grade 5A sur deux jours et une épreuve de grade 4 (interligue).

Patrick reprend la parole pour dire que les dirigeants des clubs ex-aquitains ne veulent pas du dernier schéma et souhaite poursuivre celui de l'année dernière. **Antoine** demande les raisons de ce rejet. **Patrick** explique que le programme sélectif des catamarans avait été décidé par deux salariés de club en juillet et présenté en commission en septembre. Il ajoute qu'hormis ces deux entraîneurs, les autres coaches n'étaient pas informés. **Antoine** élargi le débat en trouvant le calendrier « super pauvre ».

Roland souhaite la reprise de l'article 14 du règlement sportif de Poitou-Charentes, en conformité avec les préceptes fédéraux, concernant l'accompagnement des coaches sur la dernière partie de la flotte en régate. L'assemblée de ce jour semble convaincue de cette opportunité.

Pour revenir au calendrier, **Patrick** ajoute qu'il est rédigé aussi pour les catamarans. **Antoine** demande combien de régates. **Raymond** répond « six régates sur l'ensemble du territoire pour le championnat de ligue, et quatre régates pour les sélections aux France dont la Finale Régionale ».

Antoine intervient pour demander « où doivent aller nos D2 ? Il ne peuvent aller que sur trois régates, dont nous ne faisons pas notre boulot ». **Gildas** avoue qu'il a la même opinion qu'**Antoine**, mais que lors de la réunion du 22 septembre, il était le seul de cet avis. Quant aux régates sur deux jours, elles posent un problème de budget aux parents et pour les enfants qui pratiquent plusieurs activités, il n'est pas simple de dédier deux jours consécutifs à la voile. Autre problème : la gestion du personnel dans les clubs. Une question d'**Antoine** : est-ce que le Championnat de ligue a été institué pour construire des champions ? **Francis CHEVALIER** dit que dans ce contexte, il y a un mélange entre les notions de Championnat de Ligue et sélection aux Championnats de France. Pour lui ce sont deux vocations différentes. **Jacques** demande si lors de l'établissement du calendrier, la notion d'âge a été prise en compte ? **Gildas** constate que la notion d'élitisme a été retenue. **Francis** continue en disant que le même phénomène se répète chez les ados en laser. **Roland** constate que ce sont les séries catamarans qui demandent les régates sur deux jours. **Claude** pense que l'hypothèse des championnats départementaux n'est pas à écarter.

Raymond lance le débat sur les championnats Habitables. C'est **Jean-Claude** qui prend la parole pour expliquer le championnat OSIRIS de la Nouvelle Aquitaine : des régates sélectives par bassin (Côte Basque et sud Landes, lacs intérieurs Sud, Bassin d'Arcachon, lacs intérieurs Nord, Estuaire, Vassivière et les Pertuis Charentais). A ce jour il n'a que 5 finalistes ; les lacs Sud et les

Pertuis n'ont pas fait remonter des résultats. Au Pays Basque il y a eu 32 bateaux sur 4 régates, sur le Bassin 36 bateaux sur 5 régates, sur l'Estuaire 58 bateaux sur 5 régates, à Vassivière ils étaient 18 bateaux en moyenne. **Jean-Claude** demande l'accord du CA pour fixer la date de la finale au printemps 2017, au CV Arcachon, sur des Surprises. Il rajoute que vu le nombre de coureurs impactés par ce championnat (une moyenne de 5 équipiers par bateau), il souhaite que ce championnat continue sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine parce que ce ne sont pas des jeunes coureurs, mais qu'il faut bien tenir compte aussi de cette population de sportifs qui aiment en découdre, et qui peuvent naviguer à leurs frais et donner des cotisations à nos clubs. Dernière observation et sûrement la moins banale : il n'y a pas de passerelle entre la Voile Légère et la Voile Habitable. Que pouvons-nous faire pour que des jeunes aillent sur ces bateaux plus grands pour régater? **Claude** propose un colloque des clubs d'habitables. **Gérard** constate que sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine et en Habitable nous n'avons pas de régates au-dessus du grade 5A.

Raymond recentre le débat en nous disant qu'il faut prendre des décisions. Il propose d'essayer au moins une année et de faire le bilan au bout de cette année.

Le Conseil d'Administration vote le règlement sportif et le calendrier 2017 avec des réserves sur les stratégies de régates de proximité pour le niveau D2.

Pour la régates des 4 et 5 mars en Dériveur, il y aura plusieurs lieux de régates. Elle sera saisie en IND et la grille de résultat de la POP lui sera appliquée.

Au sujet de la Finale Régionale 2017 Voile Légère, **Patrick** annonce qu'il y a deux couples de clubs candidats à son organisation : CV BordeauxCM/CV HourtinM et CVCazaux, CV Arcachon et CV Pyla. Il demande au CA de choisir les organisateurs de cette finale.

La majorité vote pour le CVBCM/CVHM.

Le prix de l'inscription aux régates à payer aux clubs est fixé à 7€ maximum par équipier et par jour, voté à l'unanimité.

Le prix de l'inscription aux stages à payer à la Ligue est fixé à 15 € par jour et par stagiaire, voté à l'unanimité.

Pour les indemnités kilométriques pour tous (arbitres, entraîneurs, administrateurs), nous fixons les montants de 0,35 €/km et 0,40 €/km pour traction de remorque, au-delà d'un rayon de 50km.

Roland DESFORGES est nommé Responsable du calendrier de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Il est 17h 15 et **Raymond** laisse **José** dire un mot sur le Développement. « Nous avons travaillé ensemble avec **Claude**, **Ahcène** et moi-même pendant pratiquement toute l'année, en réunions téléphoniques. Nous avons rédigé un -document de travail- puisqu'il n'a pas été validé encore par le CA. Ce document est composé de trois grands titres : Développement, Communication (le site en construction s'appellera **ligue-nouvelle-aquitaine-voile.fr**). **José** décrit aussi le réseau des correspondants communication dans les clubs. Le troisième volet concerne les labellisations et la réversion des Passeports Voile Régionalisés. **Validation du document au prochain CA.** Suite à la remarque de **Jacques** sur le catalogue Poitou-Charentes et des dotations aux entraîneurs, il va falloir budgétiser cette dotation à tous les entraîneurs Nouvelle Aquitaine, mais d'ores et déjà, **Raymond** propose d'ouvrir le catalogue à tous les clubs néo-aquitains.

Le CA vote à la majorité pour le titre de la nouvelle ligue : Ligue de Voile Nouvelle Aquitaine.

Pour le logo, nous sommes liés par charte graphique à la FFVoile, donc c'est elle qui nous attribuera ce logo.

Le CA vote à l'unanimité sauf Jacques, la date de l'Assemblée Générale au 4 février 2017. Reste à trouver le lieu près du siège de la Ligue.

Prochaine réunion le mercredi 26 novembre pour le CA sur les mêmes horaires. **Jacques** demande à **Gérard** de trouver un lieu sur Blaye.

Raymond clôture les travaux en remerciant les participants de leur présence. La séance est levée à 17h 40.

Christiane CAHUZAC
Secrétaire Générale de la LIGUE de Voile Nouvelle Aquitaine